

**Communauté d'Agglomération  
La Riviera du Levant**

**Bureau communautaire du 26 janvier 2023**

**DÉLIBÉRATION N°2023-BC-1S-PSDT-08**

**INFORMATION SUR LE DÉPLOIEMENT DU BUS FRANCE SERVICES SUR LE TERRITOIRE DE  
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LA RIVIERA DU LEVANT  
ET SON PLAN DE FINANCEMENT 2023**

L'an deux mille vingt trois, le 26 janvier, le Bureau communautaire de la Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant (CARL) sur convocation affichée à la date du 20 janvier 2023, s'est réuni à 17h00 en salle de délibérations dans la commune de Gosier, sous la présidence de Monsieur Cédric CORNET, le président de la CARL, pour délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

**Madame Mariane GRANDISSON ayant été désignée secrétaire de séance.**

**Nombre de Conseillers en exercice composant le Bureau Communautaire : 15**

**Votant : 11 (dont 1 pouvoir)**

**Conseillers présents : 10**

QUALITÉ	PRÉNOM	NOMS	PRÉSENT	ABSENT	PROCURATION
M.	Cédric	CORNET	X		
M.	Bernard	PANCREL	X		
M.	Loïc	TONTON	X		
Mme	Nicole	SINIVASSIN	X		
Mme	Liliane	MONTOUT	X		
M.	Jean-Luc	PERIAN		X	
M.	Guy Albert	BACLET	X		
Mme	Myriam Lucie	BROSIUS		X	
M.	Francs	BAPTISTE	X		
M.	Richard	ALBERT	X		
Mme	Nanouchka	LOUIS	X		
Mme	Mélila	PHOUDIAH		X	
Mme	Muguette	DAIJARDIN		X	Richard ALBERT
Mme	Mariane	GRANDISSON	X		
Mme	Nadia	CELINI		X	

**Le Bureau communautaire,**

**VU** le Code Général des Collectivités territoriales ;

**VU** l'article 10 de la loi n°2000-321 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

**VU** le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

VU le Débat d'Orientations Budgétaires pour 2021 ;

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant (CARL) ;

Considérant l'avis favorable de la commission affaires sociales et insertion du 6 décembre 2022.

**Entendu le rapport de Monsieur le Président et après en avoir débattu,**

La CARL a été lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Bus France services » lancé par l'Etat. Le bus France services sera déployé sur l'ensemble du territoire particulièrement dans les zones non couvertes par les maisons France services. L'objectif est d'apporter les services publics au plus proche de la population. Il s'agit d'accueillir, orienter et accompagner les usagers dans toutes leurs démarches administratives liées à la santé, à la famille, à la recherche d'emploi.

L'Etat, représenté par le préfet de Guadeloupe a pris en charge les frais d'acquisition et d'aménagement du bus. Une convention entre la CARL et la préfecture de Guadeloupe précise les modalités de mise à disposition du bus. La Direction de l'Emploi et Cohésion Sociale réalisera l'ensemble des missions dévolues au bus France services.

La CARL assurera les coûts d'organisation et de fonctionnement liés à la mise en place de ce dispositif. Le budget prévisionnel de ce projet est estimé à 94 100 € à l'année. C'est un montant prévisionnel qui nécessitera un réajustement budgétaire. La CARL percevra une subvention de 30 000 € tous les ans afin de couvrir les frais annexes.

**BUDGET PRÉVISIONNEL 01/01/23 au 31/12/23**

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Equipements :	1 000 €	Caisse des dépôts et consignations :	30 000 €
Entretiens et réparations :	8 000 €		
Assurance :	2 600 €	CARL :	64 100 €
Petites fournitures :	1 500 €		
Charges de personnel*	81 000 €		
<b>Total charges :</b>	<b>94 100 €</b>	<b>Total produits :</b>	<b>94 100 €</b>

\* 3 agents mis à disposition (2 agents d'accueil et 1 conducteur) sur un créneau de 24h/semaine.

L'ensemble des membres de la commission affaires sociales et insertion ont validé le déploiement de ce nouveau dispositif au profit des administrés du territoire.

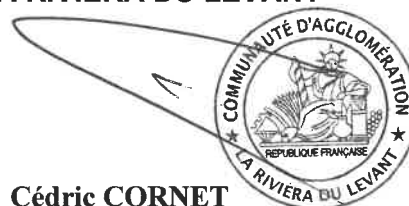
**DÉCIDE**

**ARTICLE 1** : De prendre acte du rapport relatif au déploiement du BUS France SERVICES sur le territoire de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant et son plan de financement 2023.

Fait et délibéré ce jour

Pour extrait conforme,

**LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
LA RIVIERA DU LEVANT**



**Cédric CORNET**